Cahiers Congolais de Sociologie - N° 44 - Juillet 2022

L’évolution de la diplomatie congolaise pendant la guerre froide

L’EVOLUTION DE LA DIPLOMATIE CONGOLAISE PENDANT LA GUERRE FROIDE.

Par IYANZA Bokabola Martin

Résumé La diplomatie est l’un des domaines le plus délicat des sciences sociales, domaine qui se pratique dans la plupart des cas, dans la discrétion quasi-absolue. Et, c’est peut-être pour son caractère discret que la diplomatie est souvent mal comprise, mal vue et traitée de mystérieuse. Il y en a même parmi les gens cultivés qui croient que la diplomatie, c’est le domaine du mensonge et de l’intrigue. Ceci n’est pas vraie dans la mesure où son objectif principal est la défense de l’intérêt national. Cet objectif pour la diplomatie congolaise n’était pas atteint pendant la guerre froide.

Abstract Diplomacy is one of the most delicate fields of the social sciences, a field that is practiced, in most cases, in almost absolute discretion. And it is perhaps because of its secrecy that diplomacy is often misunderstood, misperceived and treated as mysterious. There are even those among the educated who believe that diplomacy is the domain of lies and intrigue. This is not true insofar as its main objective is the defense of the national interest. This objective for Congolese diplomacy was not achieved during the cold war.

Introduction La diplomatie d’un Etat commence au moment où cet Etat accède à la souveraineté nationale et internationale. Pour le cas de la République Démocratique du Congo, pays pris comme cas de figure, son indépendance est accordée par la Belgique, le Jeudi 30 Juin 1960. En effet, depuis cette date historique, la RDC se dotera d’une administration pour gérer ses relations diplomatiques avec d’autres Etats indépendants et souverains et édictera des normes pour réglementer l’organisation et le fonctionnement de l’appareil diplomatique ainsi que le déroulement de la carrière de son personnel. Assurément, ces textes ont été mis à la disposition de l’administration du Ministère des Affaires Etrangères, dans le souci de mieux cerner la mise en œuvre de la politique étrangère à travers un cadre et structures organiques adéquates ainsi que la création d’un corps des diplomates sensé regrouper en son sein un personnel qualifié et compétent susceptible d’exécuter ladite politique étrangère. Pour ce faire, il fallait mettre en place une structure permanente des diplomates. Malgré l’existence de plusieurs textes organiques pour l’organisation et le fonctionnement de la diplomatie congolaise, celle-ci n’était toujours pas à la hauteur de sa tâche. Elle ne défendait pas les intérêts de la population congolaise. Face à cette réalité, notre préoccupation est de voir comment la RDC a eu à mener sa politique internationale dans un domaine aussi important que la diplomatie. L’analyse de la diplomatie congolaise est étudiée en deux périodes, selon le lexique de la guerre froide. La première période va de 1960 à 1990, appelée période de la guerre froide et la seconde commence de 1990 à ce jour ; appelée

période post guerre froide. Chacune des périodes est scindée en sous périodes. Dans le cadre de cet article, nous allons uniquement analyser la période allant de 1960 à 1990, autrement appelée période de la guerre froide.

LA PÉRIODE DE 1960 À 1990 : PÉRIODE DE LA GUERRE FROIDE

Sous-période 1960-1965 L'histoire de la diplomatie contemporaine de la RDC commence le 30 juin 1960. Cette date historique marque la rupture entre la période coloniale et celle du Congo indépendant. Le Congo accède à la souveraineté nationale et internationale à la suite des revendications politiques initiées par ' « des cercles de réflexions dont Conscience Africaine de Joseph ILEO et Joseph MALULA, ou encore celui constitué par d'anciens élèves des pères de scheut que présidait Jean BOLIKANGO ». Sous la première République, présidé par Joseph KASA-VUBU, accablée par de nombreux problèmes internes ; la diplomatie congolaise était marquée par la recherche de l'affirmation de son indépendance et son ouverture sur le monde. Ainsi, les nouvelles dynamiques influencèrent son comportement sur la scène internationale. Outre le Chef de l'Etat, il y avait le Chef du gouvernement du Congo Indépendant, Patrice Emery LUMUMBA qui avait assumé la conduite de la politique gouvernementale durant quelques semaines dont le

Ministère des Affaires Etrangères fut confié à Justin Marie BOMBOKO. LIANZA N. soutient que le Ministre des Affaires Etrangères qui avait pour mission « la conception, l'élaboration et la conduite de la politique étrangère était mis à mal par les sécessions du Kassaï et du Katanga, événement prémonitoire de l'assassinat macabre de LUMUMBA qui priva le pays, pendant un certain temps, d'une politique étrangère efficace ». Dans le même ordre d'idée, KALUBI précise que« les deux sécessions avaient bénéficié simultanément du soutien de certains Etats occidentaux parallèles. La première à Léopold Ville (Kinshasa) qui détenait le pouvoir constitutionnel par l'ONU, les puissances occidentales et l'autre à Elisabeth Ville (Lubumbashi) qui s'estimait légitime et qui avait le soutien des pouvoirs populaires de l'Europe de l'Est, de certains pays progressistes Africains, mais aussi d'autres pays du tiersmonde » Toutes ces insurrections représentaient une menace pour l'intégrité de la RDC et provoquaient l'effondrement de la politique extérieure. Cette période était caractérisée par le tâtonnement diplomatique suite à l'instabilité politique à la tête de l'Etat et, à l'impréparation des cadres formés pouvant combler le vide laissé par l'ancienne administration Belge, les guerres civiles et des sécessions. Avec la création de son Centre diplomatique, le Congo s'est doté d'un appareil diplomatique, lequel l'a permis à s'intégrer dans l'établissement des liens diplomatiques avec les autres Etats souverains et

indépendants. Pendant cette période, elle a ouvert à l'étranger une douzaine de représentation diplomatique en vue d'entretenir et de développer ses relations internationales. Sur le plan diplomatique, la RDC était isolée du reste du monde à cause de la crise congolaise qui a caractérisé cette période. Il convient de noter que les premiers diplomates congolais ont été choisis parmi les fonctionnaires de

l'administration coloniale, dont la plupart ne répondaient pas aux critères objectifs d'efficacité. Dans ce contexte, la diplomatie congolaise aura du mal à faire entendre sa voix dans la grande symphonie diplomatique internationale caractérisée par la guerre froide, la période des années 60 a connu des bouillantes joutes oratoires dans les Assemblées internationales. Il a fallu, de temps au temps, l'intervention de l'autorité centrale pour accréditer les thèses congolaises dans des forums internationaux. La conséquence logique de ce comportement est que la RDC, au lieu de privilégier la diplomatie de terrain, a dû recourir à la complaisance de la diplomatie de proximité. De ce fait, les grandes puissances avaient eu un mot à dire dans le cadre des relations internationales de la RDC. En définitive, la diplomatie de la 1ère sous-période n'a pas défendu les intérêts de la population à cause de la crise congolaise de 1960 à 1965.

La deuxième sous-période de 1965-1990 Assurément, depuis l'accession du Congo à l'Indépendance, différents accords ont été conclus avec les Pays amis, mais sont demeurés statiques, le gouvernement de l'époque ayant été monopolisé sur des problèmes de politique intérieure. Ainsi, le Pays n'a pu pleinement exploiter les possibilités de coopération qui s'offraient à lui. Arrivé à la tête de l'Etat en 1965, le Président MOBUTU, le nouvel homme fort du pays, se lance à l'assaut de la diplomatie à l'échelle mondiale. Cette période marque sur le plan diplomatique, le début d'une nouvelle diplomatie qui fut qualifiée d'agissante et directe. L'une des caractéristiques de cette diplomatie est la présence crédible de la RDC sur la scène internationale. C'est la fin de l'isolement diplomatique de la RDC. Le fait le plus remarquable de cette période est « le tourisme diplomatique », déployé par le président Mobutu S.S. Le régime Mobutu ne se limitait pas seulement en Afrique. Il comprit l'intérêt qu'il y avait à nouer ou à développer les relations amicales avec tous les pays du monde. Le guide suprême a effectué une vaste tournée en Afrique, en Europe, en Asie, en Amérique latine…, visitant successivement les grandes capitales du monde. Pour lier la parole aux actes, sur le plan Africain, Kinshasa a organisé du 11 au 14 Septembre 1967 la tenue du cinquième sommet de l'organisation de l'Union Africaine et le Président MUBUTU était désigné comme médiateur à la crise Angolaise et avait fait partie du

comité de médiation créé par l'organisation de l'Union Africaine dans la crise entre l'Uganda et le Kenya. Par contre, sur le plan international, le Président Mobutu avait prononcé un discours historique le 14 Octobre 1973 à l'Assemblée Générale de l'ONU. Ce qui constitue des succès de la diplomatie du pays, la RDC. Toutefois, la diplomatie menée avant la fin de la guerre froide avait deux temps forts, à savoir : 1965 à 1975 : la diplomatie des actions d'éclats et de prestige, favorisée par une économie dynamique et renforcée par la prédominance du parti unique, le mouvement populaire de la révolution, MPR sur toutes les Institutions de la République ; Après 1975, les ambassadeurs furent traités beaucoup plus comme chef de cellule du MPR, chargés de véhiculer les acquis de la révolution à l'extérieur que comme représentants de la nation.

La mission essentielle de cette diplomatie étant réduite fondamentalement à redorer l'image du « guide » à l'étranger. Dans son discours d'ouverture de la sixième

conférence diplomatique, Citoyen NGUZ-A-KARL-IBOND, Ministre des Affaires de l'époque confirme cette réalité lorsqu'il dit : « les chefs de mission doivent approfondir les enseignements du Chef de la nation, afin de mieux le représenter et de le défendre à l'étranger » Durant cette période, l'ouverture des missions diplomatiques répondait aux critères ci-après :

Ambassades à motifs stratégiques Dans cette catégorie, nous avons 11 ambassades. Il s'agit de 9 missions pour les pays limitrophes et de deux ambassades pour le Tchad (qui était considéré comme le couloir de déstabilisation pour le régime Mobutu par la Libye) et Israël (pour la sécurité du Chef de l'Etat et non du peuple congolais).

Ambassades à visées économiques Dans cette catégorie, il faut signaler les ambassades de la République du Zaïre aux Etats-Unis d'Amérique, dans les pays de l'Union Européennes et en Afrique.

Ambassades à vocation multilatérale

Ici, se retrouvent les délégations permanente de la République du Zaïre auprès des organisations internationales comme l'ONU, l'Union Africaine, l'OUA etc.

Ambassades de la diplomatie classique

Dans la plupart des cas, la République du Zaïre utilisait l'accréditation multiple dans les pays où elle n'a pas une activité importante à caractère économique, politique ou culturelle. Les missions diplomatiques déployées à l'étranger atteindront le nombre de 68 ambassades en 1990. Cette évolution des missions diplomatiques du Zaïre confirme que le pays avait réellement pratiqué la diplomatie de la porte ouverte sur le monde. Au total, le pays comptait 68 ambassades en 1990 dirigées par 58

ambassadeurs. Les restes des ambassades étaient gérés par les ambassadeurs aux accréditations multiples. Dans ce lot de 58 ambassadeurs, nous retrouvons les ambassadeurs de carrière, de sécurité, politique et de l'armée. S'il faut se limiter uniquement sur les ambassadeurs de sécurité, le pays avait 17 ambassadeurs dont la seule région de l'Equateur avait 12. Ce record des Ambassadeurs de sécurité pour la seule région de l'Equateur ne faisait que confirmer leur soutien au régime non pas pour promouvoir les intérêts de la population zaïroise, mais plutôt, pour protéger le régime MUBUTU et la protection des intérêts des Pays capitalistes. Les différentes Ambassades ont été gérées pendant 25 ans, soit de 1965 à 1990 par 20 commissaires d'Etat au département des Affaires Etrangères. Sur les 20 changements qui se sont opérés à la tête du Département, il n'y a eu qu'une seule femme qui a eu l'occasion d'être titulaire des Affaires Etrangères à la personne de Madame EKILA LI YONDA. Le recrutement du personnel

de carrière de service public de l'Etat zaïrois connaissait deux modèles : Le recrutement par concours Le recrutement sur titre

A côté de ces modes classiques, il existe un autre modèle ; c'est ce qu'on appelle couramment la tradition zaïroise, sûrement plus efficace. Cette dernière consiste à recruter les agents de services publics de l'Etat en dehors du circuit chargé de cette opération. Le candidat confie son dossier à un haut cadre du parti, le Mouvement Populaire de la Révolution ou à un autre niveau hiérarchique élevé afin que les recommandations adressées aux agents chargés de recrutement garantissent l'engagement immédiat du candidat. A cela, il faut ajouter d'autres recommandations de tous ordres envoyées par les dignitaires du parti. Ces recommandations sont soit leurs propres frères soit ceux de leurs amis et connaissances. Cette attribution de poste dans l'administration publique par des recommandations des hauts cadres et dignitaires du parti unique, le Mouvement Populaire de la Révolution est considérée comme « un moyen de rétribuer des services rendus ou de procurer subsistance aux membres de leurs parents ». Ce mode de recrutement est aussi à la base d'une pléthore du personnel et des agents incompétents au sein du département des affaires étrangères et de la coopération internationale. Pour faire face aux dépenses de l'administration centrale et celles du périphérique diplomatique, l'Etat Zaïrois met à la disposition du Ministère des Affaires Etrangères un budget annuel162. Malheureusement, Ce dernier ne permettait pas aux diplomates à défendre l'intérêt national. Il est tout simplement antisocial.

La conséquence d'un budget antisocial pour la diplomatie congolaise est l'affaiblissement de son activité diplomatique. Le régime du Président MOBUTU avait signé plusieurs textes pour l'organisation et le fonctionnement de la diplomatie zaïroise. Malheureusement, ils n'ont pas connu une application sur terrain à cause du manque de volonté politique et du réalisme adapté. Pour n'avoir pas respecté les textes réglementant l'activité diplomatique, la diplomatie zaïroise de la période de la guerre froide n'a pas défendu les intérêts du Zaïre.

BILAN DE L'ÉVOLUTION DE LA DIPLOMATIE CONGOLAISE PENDANT LA GUERRE FROIDE (1965-1990) Le bilan de la diplomatie congolaise menée pendant la guerre froide est mitigée. Deux tendances se dégagent sur les analyses des spécialistes en la matière. La première tendance soutient que la diplomatie congolaise menée de 1965 à 1990, soit 25 ans, était efficace sur le terrain. Cette tendance évoque que dans le contexte politique international bipolaire de l'époque, la diplomatie congolaise avait rempli, de manière satisfaisante, les missions de politique étrangère qui lui étaient assignés, notamment en matière de préservation et l'amélioration constante de l'image de marque de la nation, de la vocation Africaine du Congo et surtout de sa position de « point d'appui de l'équilibre géopolitique et géostratégique de l'Afrique centrale et du monde ».

Son efficacité peut s'expliquer en partie par le fait que le Président MOBUTU avait orienté, pendant la guerre froide, sa politique étrangère vers les pays capitalistes ayant en sa tête les Etats-Unis d'Amérique regroupés au sein de l'OTAN au détriment des

pays socialistes/communistes ayant en sa tête l'Union des Républiques socialistes et soviétiques regroupées au sein de pacte de Varsovie. Dans cette ouverture vers les pays capitalistes, la République Démocratique du Congo était considérée comme un allié ou plutôt comme un pion majeur du monde capitaliste en Afrique centrale à cause de ses grandes ressources minières et agricoles et de sa bonne position géostratégique. Entant que chasse gardée des puissances occidentales, en particulier les USA, le pays tirait des dividendes et occupait une position prédominante en Afrique, plus particulièrement en Afrique centrale. Il était respecté, consulté et ses avis étaient pris en considération. Il pesait de tout son poids au cours des assises de l'OUA, devenue UA, des organisations régionales et sous régionales. Cette tendance avait mis l'accent sur l'organisation administrative de la diplomatie congolaise, la qualité des diplomates et le rôle joué par la RDC sur la scène internationale. La deuxième tendance, que nous soutenons, pense que la diplomatie Zaïroise n'a pas défendu les intérêts de la population Zaïroise. Les acteurs diplomatiques nationaux ayant en sa tête le Chef de l'Etat avait tout simplement pris des mesures spectaculaires de nature à plaire à la communauté internationale, tout en sacrifiant la sécurité des personnes et de leurs biens, la paix sociale,

l'intégrité territoriale, le développement durable, l'intégration régionale et sous régionale… Cette tendance met l'accent sur les faiblesses de la diplomatie congolaise qui se résument sur les effectifs et les relations humaines, l'insuffisance des moyens financiers, pléthore des missions diplomatiques et postes consulaires et l'administration publique internationale, la non application des textes organiques. C'est ainsi que pour avoir eu le courage politique de s'ouvrir au monde capitaliste, ce dernier a accordé un grand soutien au régime MOBUTU, non pas pour promouvoir les intérêts du peuple Zaïrois, mais plutôt pour le protéger et protéger leurs intérêts propres. La négligence des intérêts du peuple zaïrois dans la coopération entre le régime de MOBUTU et les pays capitalistes a conduit le pays dans le désastre que MOBUTU avait connu. Cette coopération est bien qualifiée de payement de dupe et tentation de faire défaut.

Conclusion

Au terme de l'analyse porté sur l'évolution de la diplomatie congolaise pendant la guerre froide, le constat sans appel est amer. Les pratiques diplomatiques de la RDC ne sont pas conforment avec celles des Etats qui se respectent, les Etat dits civilisés. L'état de fonctionnement de l'appareil diplomatique congolais est fort préoccupant et pose surtout un problème d'hommes. Pour réhabiliter l'Homme congolais dans la fonction de la diplomatie, nous proposons une des thérapeuties « la

prise de conscience collective » pour appliquer les textes en vigueur, capable de défendre l'intérêt national.

Bibliographie élective

BULAIMU WATE N., Dilemme et conflit d’obligation de leurs pays, Hennel, éd. Hammun, Verlag, 2004. BULAIMU WATE N., Physionomie des services consulaires de la RDC, Kinshasa, éd. ZENDE, 2013. CHATEBOUT B. Le tiers monde. Paris, Armand Colin, 1986 IYANZA B. La diplomatie congolaise, essai d’analyse des causes et conséquences de l’isolement diplomatique de la RDC, 1992 à 2001, mémoire de DES, R.I., UNIKIN, 2014. KALUBI M. Relations extérieures de la RDC, Kinshasa, édition Betras 2009 LABANA L.A. Forces et faiblesses de la diplomatie congolaise de 1960 à nos jours, in une diplomatie repensée pour la RDC ? Kananga, éditions universitaires du Kasayi, 2001 LABANA L.A. La politique étrangère de la RDC : Structures, fonctionnements et manifestations, Kinshasa, Sirius 2014 LABANA. L.A. Recueil des documents de la diplomatie, Lubumbashi, Sirius 1990 LIANZA N. Regard croisé sur l’évolution de la diplomatie congolaise après sont accession à l’indépendance, Kinshasa, MES n° 98, janvier-mars 2017 LIBATU L. Quelle diplomatie pour la RDC ? Paris, L’harmattan ; 2008 Merle M. Les acteurs dans les relations internationales, Paris, édition economica, 1986 MPWATE NDAUME, La coopération entre le Congo et les pays capitalistes, Paris, L’harmattan 2008 NGUZ-A-KAR-I-BAND. Discours prononcé à l’ouverture de la sixième conférence diplomatique, Kinshasa 1988 Rapport de la commission politique de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) 1992 Traditions et perspectives de la diplomatie du développement en RDC, documents d’archives du M.A.E, Kinshasa 2010.

META {'nfib': 193, 'ccp': 328101, 'table': '1Table', 'pieces': 32, 'streams': ['\x01CompObj', '\x05DocumentSummaryInformation', '\x05SummaryInformation', '1Table', 'Data', 'WordDocument']}